

# INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel  
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la  
cgt

JUIN 2023

# 413



**Le rapport de force est de notre côté, transformons l'essai dans les élections, les revendications et les adhésions !**

Edito

03

**La démocratie sociale dans l'entreprise en danger !**

Elections, NAO

04

**La CGT confortée chez Initial, Arco, Adler-Pelzer, Marck&Balsan**

Formation

07

**S'armer pour mieux défendre l'ensemble des salariés**

**Informez-vous**



**thcb-cgt.fr**



# Favoriser le partage entre les acteurs des branches pour renouveler le dialogue social

**Dédié aux partenaires sociaux, le Comptoir des branches propose une nouvelle façon de construire la protection sociale : collaborative, conviviale et innovante.**

Entièrement co-construits avec les partenaires sociaux, la programmation, l'offre, l'état d'esprit du Comptoir sont aujourd'hui le reflet de leurs envies et besoins exprimés.

## Le Comptoir des branches, qu'est-ce que c'est ?

C'est un lieu de rencontre et d'échanges qui facilite la co-construction, le partage et ouvre à la réflexion, l'innovation et à la connaissance. Il se caractérise par son espace physique dédié et à son site web avec accès réservé aux partenaires sociaux.

### Un espace physique exclusif

**Le Shack**, situé à Paris, offre un **espace convivial** pour accueillir les partenaires sociaux lors d'événements mais également de rencontres, d'ateliers de travail et de créativité. Il est aussi prévu de mettre à disposition **des labs sur toute la France** pour se réunir en région.

### Un espace digital avec accès réservé

La plateforme digitale dédiée est riche d'**informations et d'outils pratiques** où chacun peut accéder et apporter savoirs et compétences (techniques, juridiques et connaissances métiers, etc.).

### Des rencontres programmées sur la protection sociale

Les sujets de **prospective et d'innovation** sont traités sous la forme de **rencontres** pour réfléchir ensemble sur les thématiques liées à la santé, la prévention, les vulnérabilités...

Objectif : donner la parole aux branches !

## Le comptoir des branches : une offre de services à la carte

Pour accompagner les branches, nous mettons à leurs dispositions ces services concrets !

**Des savoir-faire** pour permettre aux branches de piloter leurs régimes conventionnels, valoriser les fonds de solidarité, et optimiser la mutualisation.

**Des outils de diagnostics et d'études** partagés afin d'identifier les besoins et trouver les solutions adaptées.

**Des échanges entre branches** pour développer un réseau de pairs, d'experts et de professionnels.

**Des apports de connaissances** sur les composantes de la protection sociale avec des vidéos, des supports de formation.



Vous souhaitez accéder au site web du Comptoir des branches ?

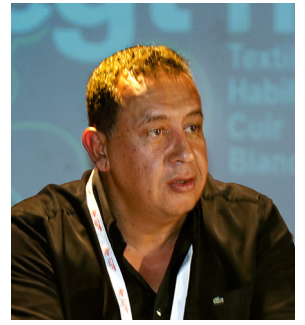
Flashez ce QR code et complétez le formulaire d'inscription

ou écrivez-nous à

lecomptoirdesbranches\_contact@malakoffhumanis.com

(L'accès est réservé aux partenaires sociaux)

**le comptoir**   
**des branches**  
malakoff humanis



**Maurad Rabhi**  
Secrétaire général

## La démocratie sociale dans l'entreprise en danger !

**D**epuis quelques mois, experts en droit du travail, DRH ou syndicalistes tirent les premiers enseignements des ordonnances travail de 2017 après ce premier cycle de cinq ans.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que tous les acteurs dans l'entreprise ne regardent pas la nouvelle instance de fonctionnement, le comité social économique (CSE) de la même manière. Les chevilles ouvrières du patronat par la voix de l'association des DRH se félicitent de la « fluidité du dialogue » et invitent le gouvernement à prendre tout son temps avant des ajustements législatifs si besoin mais à la marge si possible. Le Medef vocifère l'autre partition, avec sa ligne rouge à tout changement !

De l'autre côté, les organisations syndicales confédérales d'une même voix s'alarment sur les conséquences de cette loi imposée sans débat et évaluent les dégâts : suppression de deux cent mille élus du personnel en cinq ans, diminution drastique du droit syndical, réunion surchargée, commission santé, sécurité et conditions de travail atrophie et moribonde.

Quant à nos élus du personnel titulaires, nombreux sont en overdose de débat stérile, et même parfois en burnout, alors qu'à l'inverse, nos suppléants sont écartés, et cherchent sens dans leurs missions.

Voilà en quelques mots ce que pensent l'ensemble des organisations syndicales qui demandent en urgence des modifications conséquentes.

Toutes nos inquiétudes, à l'époque, nos manifestations, nos grèves contre cette réforme étaient bien fondées. Le jupitérien Macron, menteur par-dessus tout, qui promettait davantage de démocratie dans l'entreprise, nous aura imposé une belle usine à gaz au service du patronat, où nos réunions sont devenues par la force des choses des lieux de discussion sans pouvoir sur la marche économique de l'entreprise et sans pouvoir sur l'amélioration des conditions de travail des salariés. Quant à la négociation d'entreprise avec les syndicats, nous ne pouvons que constater qu'elle s'atrophie et se désagrège au fil de l'eau au bénéfice de la réunionniste du CSE, à une exception près, quand l'avantage tourne du côté patronal !

Pas étonnant que l'intersyndicale fasse de la démocratie sociale dans l'entreprise un nouvel angle revendicatif et exige déjà de l'exécutif de profondes modifications. ■

**Le bilan du CSE en 5 ans ?  
Suppression de 200.000 élus  
du personnel, diminution  
drastique du droit syndical,  
réunion surchargée, commission  
SSCT atrophie et moribonde !**

## Rentokil-Initial: des résultats historiques!

Le groupe de blanchisserie industrielle Rentokil Initial, installé dans toutes les régions de France, vient d'organiser début juin les élections professionnelles dans l'ensemble de ses établissements. 2700 salariés étaient appelés à élire leurs nouveaux représentants du personnel.

Cinq organisations syndicales : CGT, CFDT, CFTC, FO, UNSA ont constitué des listes un peu partout dans chaque établissement. Les résultats définitifs, après dépouillement n'ont pas laissé de place au doute. Elle a placé la CGT avec un score historique au niveau de l'entreprise.

Un plébiscite des salariés : **78,99 %**

La CGT désormais **seule représentative**

78,99 % des salariés ont glissé un bulletin CGT dès le premier tour, laissant la CFDT très, très loin derrière avec 9,87 %, suivie de FO à 4,1 %, de UNSA avec 3,58 % enfin de la CFTC à 3,33 %. Un résultat jamais atteint par notre syndicat. La CGT sort par la même occasion de la table des négociations pour les trois prochaines années, l'ensemble des autres organisations syndicales. En effet, la CFDT n'ayant pas recueilli 10 % de bulletins valablement exprimés est donc



éliminée comme les autres organisations syndicales pour négocier. La CGT restera la seule organisation syndicale représentative.

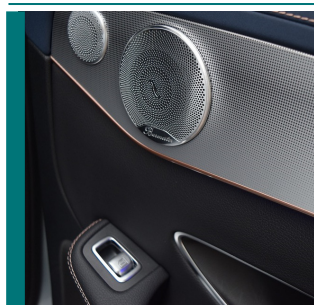
Des équipes à l'écoute, de nouveaux syndiqués avec les mobilisations retraites

Il faut dire que nos équipes CGT ont toujours été à l'écoute des demandes des salariés et très revendicatives sur l'organisation et les conditions de travail, sur l'augmentation des salaires ou sur les

retraites encore dernièrement. Mais nos syndicats CGT sont tout aussi ouverts à négocier et à signer des accords qui amènent des nouveaux droits. Le fait que de nouvelles équipes CGT se sont encore créées sur des établissements comme Gleguer, Lailly en Val et Gragny a aussi contribué à ce très bon score.

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, trente cinq nouveaux syndiqués sont venus grossir les rangs de la CGT depuis le début du conflit des retraites.

Nos délégués peuvent être fiers de cette victoire. **Un grand bravo à Sophie, Christian, Mohamed, Nathalie et tous nos délégués CGT** qui ont su mettre de l'énergie et de la détermination pour rendre la CGT incontournable dans leurs établissements et dans ce groupe. ■



## La CGT Adler Pelzer prend la main sur le comité central !

Depuis des années, le syndicat CGT Mouzon situé dans les Ardennes cherchait à prendre par tous les moyens la majorité sur le comité social économique central.

Il est vrai que la vente de Faurecia en 2021, de tous ses établissements textile à Adler Pelzer lors d'un comité de groupe avec l'aval de la CFDT et de la CFTC n'y est sûrement pas pour rien dans les résultats des dernières élections professionnelles.

La vente par **Faurecia** des établissements textile mal digérée

En effet, l'ensemble des salariés qui ont mal digéré la cession des établissements textile étaient donc appelés à s'exprimer

fin mai, sur la nouvelle composition du comité de groupe.

**91% à Mouzon, un report inédit de voix au profit de la CGT à Marckosheim**

Comme toujours les 396 salariés de Mouzon ont placé la CGT largement en tête avec 91 % des voix. La surprise est venue de l'établissement de Marckosheim en Alsace. Les 250 salariés qui votent régulièrement CFDT se sont fortement reportés cette fois-ci vers la CGT. Après un départage des voix dans

tous les établissements, les syndicats de la CGT ont pris enfin la majorité avec 66 % des voix dans l'ensemble du groupe, suivi de la CFDT avec 27,2 % et de la CFE CGC avec 16 %.

Une première qui place la CGT devant ses responsabilités comme l'a récemment dit, notre délégué syndical central Brice Norman suite à la situation économique très difficile de l'entreprise.

**Bravo à tous nos délégués** pour cette très belle victoire. ■

# ARCO : la CGT négocie des augmentations et un 13ème mois chez le sous-traitant Vuitton

1 an après l'échec des négociations qui avait conduit à une grève majoritaire historique de plusieurs centaines de salarié.es chez ce maroquinier sous-traitant Vuitton, la direction d'entreprise a cette fois-ci été plus à l'écoute...

Les élections de ce début d'année qui ont vu la CGT se renforcer en remportant quasiment tous les sièges au CSE avec **une représentativité de 100%** a évidemment permis de maintenir un haut niveau de rapport de force. Les mobilisations sur les retraites l'ont conforté.

Les élus CGT ont pris le temps de construire des revendications qui fédèrent le plus grand nombre de salarié.es. Les syndiqué.es ont axé une grosse partie de leurs revendications sur la question des salaires. Leurs propositions portaient principalement sur une augmentation générale des salaires pour toutes et tous de 8% et l'indexation des salaires sur les hausses du smic.

Ensuite la délégation a transformé les primes individuelles non cotisées « à la tête du client » et au bon vouloir de l'employeur, en 13ème mois pérenne et cotisé en cas de chômage, de maladies, et pour une retraite décente.

Enfin, des demandes sur les nécessaires améliorations des conditions de travail en maroquinerie ont été faites sur les jours



d'absences et de carences ainsi que sur la mutuelle.

Comme ils l'indiquent dans leur tract, ces NAO permettent de valoriser le travail de ces salarié.es de la sous traitance :

- ✓ Augmentation générale de tous les salaires de 7 %
- ✓ Transformation des primes en **13ème mois** pour les ouvrier.ères
- ✓ La prise en charge de la **mutuelle** passe de 50% employeur et 50% pour les salariés (minimum légal) à 60% pour l'employeur et 40% pour les salariés
- ✓ Une prime **mobilité** est mise en place et

- les **tickets restaurant** sont augmentés à 9€
- ✓ Le budget des **Activités Sociales et Culturelles** est porté à 1,7%.

**Bravo à tous les syndiqué.es CGT qui cherchent toujours à être majoritaires auprès des salarié.es**, dans les élections, dans les revendications ce qui permet de gagner de belles avancées dans les négociations ! Ils et elles vont continuer à valoriser leur travail syndical en proposant la syndicalisation pour être plus fort.es. ■

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES CSE

# Habillement: la CGT bien présente chez Marck & Balsan

C'était la 1ère élection dans cette entreprise d'habillement dont l'essentiel des ventes est à destination des administrations mais aussi des entreprises privées, depuis la douloureuse rupture conventionnelle collective imposée aux élu.es du personnel en 2021.



Plusieurs changements d'organisation se sont opérés avec d'un côté la création de la plateforme logistique, et de l'autre, la concentration des lieux de production sur quelques établissements. Ce sont 460 salarié.es qui travaillent dans cette entreprise.

Après avoir continué de se renforcer en négociant au mieux les NAO pour tous les salariés des différents sites en essayant de valoriser les avancées, l'équipe CGT se préparait à l'arrivée du scrutin.

La direction est de nouveau passée en force en imposant de manière unilatérale un seul CSE au lieu de 3 pour tous les sites de production en France.

Malgré la stratégie de la direction, la CGT reste **représentative à 100%**

Malgré cela la CGT a présenté des candidat.es dans les collèges 1, 2 et 3 ce qui a permis de garder la représentativité à 100% et de rester majoritaire dans le CSE.

**Bravo aux syndiqué.es CGT des différents sites** qui ont donné du temps et de l'énergie pour que la parole des salarié.es puisse être entendue. ■

# Le délégué syndical n'est pas obligatoirement un.e élu.e ni même un.e candidat.e : un choix syndical à connaître

Avec la fin du 1er cycle électoral depuis les ordonnances Macron de 2017, les élections professionnelles se déroulent dans l'ensemble des entreprises de nos secteurs avec les multiples désignations syndicales qui s'en suivent (délégué syndical, représentant syndical au CSE dans les entreprises de plus de 300 salariés...). L'occasion de faire le point sur la désignation du délégué syndical.



## Le délégué syndical est « par principe un candidat » qui a fait au moins 10%

D'après l'article L. 2143-3 du code du travail, une organisation syndicale représentative (dont la liste a eu au moins 10% des suffrages exprimés au 1er tour

des dernières élections professionnelles) désigne un.e délégué.e syndical.e (DS) parmi les candidat.es aux élections qui ont recueilli, à titre personnel et dans leur collège, au moins 10% des suffrages exprimés au 1er tour.

## Le délégué syndical peut ne pas avoir été candidat et être un « simple » adhérent

Mais l'alinéa 2 de l'article du code du travail prévoit la possibilité de désigner une personne non-candidate ou n'ayant pas eu 10%. Pour cela il faut que l'ensemble des candidat.es qui ont fait au moins 10% « renoncent par écrit à leur droit d'être dé-

signé délégué syndical » (la direction de l'entreprise peut le demander).

Un récent arrêt de la Cour de cassation (19 avril 2023, n° 21-23.348) vient préciser que cette renonciation n'est pas définitive pour toute la période du cycle électoral ; c'est-à-dire que la personne qui renonce peut finalement être désignée plus tard.

## Un choix syndical

S'il est plus fréquent de désigner la ou le DS parmi les élu.es ou candidat.es, il peut parfois être opportun de désigner une autre personne. D'une part, parce que le nombre de représentant.es du personnel a été très fortement réduit avec la mise en place du CSE et désigner une personne non élue peut permettre « d'élargir » l'équipe syndicale. D'autre part, quand arrivera la limite des trois mandats successifs (qu'il faut dès que c'est possible faire supprimer par accord), cela pourra permettre de protéger et d'impliquer un.e ancien.e élu.e, dans l'attente de pouvoir se représenter aux élections suivantes. ■



# L'enjeu des « établissements distincts » : une représentation du personnel proche des salarié.es

Qui dit élections dit aussi négociation des protocoles d'accord préélectorales (PAP) mais aussi découpage électoral, qui détermine les périmètres des élections et de mise en place des CSE. Il s'agit de la reconnaissance des « établissements distincts », au niveau desquels sont mis en place des CSE d'établissements, chapeautés par un CSE Central.

La mise en place de CSE d'établissement est obligatoire dès lors qu'au moins 2 établissements de l'entreprise présentent un caractère « distinct » et que l'entreprise a au moins 50 salarié.es.

Le nombre et le périmètre des CSE d'établissement sont en principe fixés par accord. A défaut d'accord, c'est à l'employeur qu'il revient de fixer les établissements distincts définis alors par l'autonomie de gestion que doit avoir le directeur ou directrice de site, autrement dit un critère aux mains des directions sur lequel elles n'hésitent pas à jouer afin de se limiter à

la mise en place d'un CSE unique (comme récemment dans l'entreprise Marck & Balsan du secteur de l'Habillement).

Des CSE d'établissement dépendent à la fois la proximité nécessaire avec les salarié.es et les moyens en nombre d'heures et de titulaires aux CSE. **Les réformes successives tentent d'éloigner toujours plus les élu.es et mandaté.es des collectifs de travail et le nombre minimum de titulaires est drastiquement réduit. Il faut essayer de gagner partout la mise en place de CSE d'établissements.** ■

# CGT Hermès : on n'est jamais assez formé pour défendre les salarié.es

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive les « formations - rencontres CGT Hermès » deviennent une véritable tradition.

Les élu.es des différentes usines se sont réunis cette fois-ci en Ardèche, grâce à l'organisation du représentant syndical au comité de groupe Hermès et du délégué syndical des tanneries d'Annonay. Une visite s'est même organisée dans les tanneries avec l'ensemble des participants à la formation le vendredi.

Les élu.es CGT des maroquinerie, tanneries, du textile, de la céramique et de la métallurgie ont échangé pendant trois jours de leurs conditions de travail ou de l'exercice de leurs mandats syndicaux et de représentants du personnel.

Une fois évoquées les problématiques communes rencontrées (tels que les accidents de travail et l'intensification du travail, où à chaque fois des directions freinent pour assumer leur responsabilité), ces échanges ont été l'occasion de décider de plusieurs plans d'actions : procéder à une enquête de l'état des salarié.es du groupe dans leur travail, d'une



part, et recenser les différentes avancées et droits qui existent dans chacune des entreprises, d'autre part.

## ■ Penser et travailler collectivement

Alors que les directions du groupe choisissent au gré de ce qui les arrange d'invoquer l'harmonisation ou les divergences entre les différentes dispositions des entreprises du groupe, la CGT Hermès se saisit pleinement de l'enjeu d'éga-

lité de traitement et de penser en collectif. En effet, au-delà des frontières commerciales (des entreprises), géographique (des sites) et de secteurs professionnels (des branches), l'ensemble des salarié.es d'Hermès travaillent pour le même groupe et c'est ce qui guide leur action collective syndicale.

**Bravo aux organisateurs, au coordinateur et aux participant.es** pour ces échanges instructifs et constructifs dans l'intérêt des salarié.es. ■

## La CGT, le syndicat de tous les salarié.es, aussi celui des cadres et des techniciens



Durant 2 jours, dans les locaux de la fédération Textile Habillement Cuir Blanchisserie à Montreuil, une dizaine de délégué.es se sont formé.es pour implanter la CGT dans les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collèges des entreprises de nos branches.

Animée par l'UGICT, Union Générale des Ingénieur Cadres et Techniciens CGT, la formation vise à travailler des méthodes afin de s'adresser à la diversité du salariat de nos entreprises.

### ■ Savoir écouter

Comme pour le 1<sup>er</sup> collège, savoir écouter et comprendre les problèmes de ses collègues sont les premières qualités de nos délégué.es. Transformer ces pro-

blèmes en revendications collectives qui rassemblent le plus grand nombre est une des clés pour y arriver. Savoir entendre les préoccupations spécifiques des ingénieurs cadres et techniciens, comme nous le faisons dans nos ateliers, renvoie à des pratiques syndicales indispensables pour renforcer la CGT.

### ■ Construire des listes CGT dans tous les collèges

Nous le savons, avec le renversement du droit du travail qui se détermine dans nos entreprises, il ne suffit plus d'être fort dans son atelier ou son service, il faut être fort partout ! S'adresser, avec méthode, à tous les salariés, comme ils sont, est un objectif essentiel de notre syndicalisme. Tous les syndiqué.es doivent prendre leur part pour aider à construire les listes CGT dans tous les collèges et toutes les entreprises. C'est la clé pour que nous soyons plus fort.es. ■

# S'informer de l'actualité sociale, revendicative et juridique du Textile, Habillement, Cuir, Blanchisserie

Vous recherchez un accord de branche ? Retrouvez-le sur le site fédéral !

Consultez le site de la fédération  
[www.thcb-cgt.fr](http://www.thcb-cgt.fr)



Abonnez-vous  
à notre chaine Youtube  
@federation-cgt-thcb



Pour recevoir deux fois par mois,  
les infos fédérales, indiquez-nous  
votre email sur [thc@cgt.fr](mailto:thc@cgt.fr)

Plateforme CGT  
d'information  
et d'aide  
à la négociation

[info-nego.cgt.fr](http://info-nego.cgt.fr)  
Un outil pour faciliter l'exercice  
des mandats et connaître ses  
droits. Inscrivez-vous !

## Elections CSE : pratique et facile à utiliser, du matériel syndical pour gagner en efficacité !

Pour implanter la CGT là où on est absent, pour la renforcer là où on est présent, la fédération met à la disposition des équipes des tracts thématiques modifiables et adaptables à chaque entreprise.

**Soutenez par les salariés, les délégués CGT obtenus des NAO encouragés**

Les NAO (Négociateurs Accrédités) sont élus par les salariés pour représenter les salariés et négocier avec l'employeur. Ils ont un rôle crucial dans la défense des intérêts des salariés.

**Plus nombreux nous serons plus forts**

Le syndicat est plus fort quand il est représenté par un grand nombre de salariés. Plus nous sommes nombreux, plus nous aurons de poids dans les négociations.

**Le travail à plusieurs visages, la CGT à la vôtre : syndiquez-vous !**

Actuellement, nous sommes en manque de représentants. Rejoignez-nous et aidez-nous à défendre les intérêts des salariés.

### Valoriser une négociation, proposer la syndicalisation

Les salariés ne mesurent pas tout ce qu'on fait pour eux et avec eux. **Communiquez régulièrement pour visibiliser vos avancées. Invitez à la syndicalisation pour être plus fort.es !**

**Comme dans toutes les usines Chantelle, pour nos salariés et nos conditions de travail, venez renforcer la liste soutenue par la CGT**

Chantelle Cachiman

Pour nos salariés qui syndiquent et votent CGT, des propositions sont faites pour améliorer les conditions de travail et les salaires progresser. La CGT est présente à l'emploi, Curtil, Perennes, Villers Brétoux, et bientôt à Ouchon !

**Plus nous sommes nombreux, plus nous aurons de poids**

- Des représentants de salariés et des négociateurs de confiance
- Pour toutes les questions liées au CSE
- Négocier des accords favorables aux salariés

**Plus nous sommes nombreux, plus nous aurons de poids**

- Être entendu et traité sur ses droits
- Être plus à l'écoute des salariés
- Être en contact avec les autres syndiqués de l'entreprise et du secteur

**Vous renforcer la liste soutenue par la CGT en étant candidat aux élections**

La CGT défend les droits des salariés et dans les entreprises pour les élections des conditions de travail et des meilleurs salaires et au mieux national pour la protection des droits de travail. Pour la CGT, c'est les salariés qui font progresser, pas l'âge de départ à la retraite. Soyez présents dans les entreprises et dans le fait !

**Le travail à plusieurs visages, la CGT à la vôtre : venez renforcer la liste et créer de la diversité syndicale chez Chantelle**

Pour toutes et tous faire entendre notre voix

**BULLETIN DE CONTACT**

NOM : \_\_\_\_\_  
Prénoms : \_\_\_\_\_  
Maison : \_\_\_\_\_  
Métier : \_\_\_\_\_  
A renvoyer à : CGT - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil - Tél. 01 55 82 84 89

Actuellement, nous sommes en manque de représentants. Rejoignez-nous et aidez-nous à défendre les intérêts des salariés.

### Appel à candidatures pour renforcer les listes soutenues par la CGT

Il est primordial d'anticiper les élections. **Deux ou trois mois avant** la date du scrutin, expliquez le rôle et l'utilité des élu.es en invitant syndiquées et/ou salarié.es à venir se présenter ou élargir la liste CGT.

**LE... ELECTION DU PERSONNEL**

Des élu.es efficaces au service de tous les salarié.es de NOM ENTREPRISE

Le... tous les salariés ont le droit de voter dans les entreprises. Ils ont un rôle crucial dans la défense des intérêts des salariés.

**Vous, nous et vos collègues avez déjà élu des représentants à vos délégués, que ce soit pour un simple conseil ou pour un premier grand**

Les délégués CGT sont élus par les salariés pour représenter les salariés et négocier avec l'employeur.

**Votez pour des candidats CGT, et aidés des délégués qui seront indépendants de votre direction :**

- Le mandat est renouvelé et se fait de manière régulière
- Il est accordé à titre préférentiel

**Votez pour des candidats CGT, et aidés des délégués qui seront indépendants de votre direction :**

- Le mandat est renouvelé et se fait de manière régulière
- Il est accordé à titre préférentiel

**Votez pour des candidats CGT, et aidés des délégués qui seront indépendants de votre direction :**

- Le mandat est renouvelé et se fait de manière régulière
- Il est accordé à titre préférentiel

**Votez pour des candidats CGT, et aidés des délégués qui seront indépendants de votre direction :**

- Le mandat est renouvelé et se fait de manière régulière
- Il est accordé à titre préférentiel

### Elections CSE Appel au vote (ou profession de foi)

Juste avant la date du scrutin, prévoyez un ou deux tracts d'appel afin de convaincre les collègues de l'importance de s'exprimer et de donner du poids à son vote grâce au bulletin CGT.

**ELECTIONS CSE**

Merci pour votre soutien !

Les salariés de NOM ENTREPRISE ont élu des représentants pour les élections CSE. Merci pour votre soutien et votre engagement pour les salariés CGT.

C'est un plaisir pour les salariés CGT de vous remercier de votre soutien et de votre engagement pour les salariés CGT.

Un représentant CGT permet de négocier pour les salariés les meilleures conditions de travail et les meilleurs salaires.

Plus nous sommes nombreux, plus nous aurons de poids dans les négociations.

**Merci pour votre soutien !**

Plus nous sommes nombreux, plus nous aurons de poids dans les négociations.

### Affiche pour remercier vos électeurs

Après les élections, parce qu'un votant CGT est un potentiel syndiqué, encouragez vos électeurs à se syndiquer.

Tous les modèles sont à retrouver dans la rubrique tracts sur le site fédéral  
[www.thcb-cgt.fr](http://www.thcb-cgt.fr)



Mensuel édité par la Fédération THCB  
263 rue de Paris  
Case 415  
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89  
Email : [thc@cgt.fr](mailto:thc@cgt.fr)  
Site internet : [www.thcb-cgt.fr](http://www.thcb-cgt.fr)  
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10  
N° de commission paritaire : 1224 S 06717  
N°ISSN : 2780-6901  
Dépôt légal JUIN 2023



[thcb-cgt.fr](http://thcb-cgt.fr)